



5 juin

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 19h 2023 à la salle du Conseil, 1, 8^e Rang, Saint-Jean-de-Cherbourg.

Sont présents :

Madame Francine Michaud
Monsieur Maurice Gagnon, conseiller
Monsieur Jimmy Richard conseiller
Monsieur Herman Dumont conseiller
Monsieur Jocelyn Bergeron pro maire

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente madame Carole Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur pro maire

2023-06-076 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE monsieur le pro maire a fait lecture du projet d'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame FRANCINE MICHAUD

et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-077 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} mai 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023 qui leurs a été transmis a l'avance

IL EST PROPOSÉ PAR ; monsieur Jimmy Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers et (ères):

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023 tel que présenté.

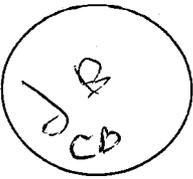
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-078 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} janvier 2023 au 26 mai 2023 pour la municipalité de St-Jean de Cherbourg

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Herman Dumont

5 juin



et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité approuve la liste des comptes a payer, la liste des chèques émis, les salaires payer et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivante :

Comptes a payer		15 042.72
Chèques émis		101 940.63
Salaires payer du 01/01/2023 au 20/05/2023	13 507.82	
Contribution de l'employeur	1380.99	14 888.81
TOTAL		131 187.16

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée Carole Bouchard, directrice générale et greffière -trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

2023-06-079 ABROGE LA RÉOLUTION 2023-05-073

INDEXATION DE LA RÉNUMÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST JEAN DE CHERBOURG AU 1^{ER} JANVIER 2023

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2023-05-073 accorde une augmentation salariale de 5.9%;

CONSIDÉRANT QUE selon la clause d'indexation prévu au règlement no 146 concernant le traitement des membres du conseil de la municipalité de St- Jean de Cherbourg et l'article 24.2 de la Loi sur le traitement des élus, les salaires sont indexés au 1^{er} janvier de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'indexation versée aux membres rétroactivement au premier janvier 2023 est de 1% ;

CONSIDÉRANT QU'IL y avait lieu d'indexer la rémunération de basse établie par le règlement 146 pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2023, et ce, selon les modalités prévues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maurice Gagnon et résolu a l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de St- Jean de Cherbourg régularise l'indexation des rémunérations de la base à 0,30%, et ce , avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 et abroge la résolution 2023-05-073.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2023-06-080 DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE D'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) et de la réglementation local d'urbanisme, le conseil municipale doit désigner les fonctionnaires en charge de la délivrance des permis et certificat d'autorisation, lesquels sont généralement appelés inspecteurs en bâtiments

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'étendre la désignation aux permis et certificats d'autorisation délivrés en vertu des règlements provinciaux d'application municipale en matière d'environnement et de sécurité des piscines résidentielles ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre a jour la liste des fonctionnaires désignés;

CONSIDÉRANT qu'une entente pour la fourniture de services en matière d'urbanisme, d'environnement et de protection des biens culturels est intervenu entre la municipalité et la MRC de la Matanie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Herman Dumont et résolu;

5 juin

QUE le conseil municipal nomme comme inspecteurs en bâtiments, les personnes suivantes :

Monsieur Daniel Charrette, inspecteur en bâtiments sénior;

Monsieur Yvan Lajoie, inspecteur en bâtiments

Madame Laurie Savard, inspectrice en bâtiments;

Madame Armelle Durvine Baga Tomtcha, inspectrice en bâtiments;

QUE le conseil municipal nomme également comme fonctionnaires désignés, les personnes suivantes :

Madame Tamara Munoz Macias, adjointe technique en urbanisme (été 2023 seulement)

Madame Valérie Charest, urbaniste;

Monsieur Olivier Banville, urbaniste, directeur général adjoint et directeur de l'aménagement et de l'urbanisme;

QUE le directeur(trice) général (e) et greffier(ère)- trésorier(ère), Carole Bouchard soit également autorisés à agir à titre de fonctionnaires désignés pour l'émission des certificats de rénovation et de démolition et de toutes autres permis et certificats sur recommandation du Service d'urbanisme de la MRC de la Matanie

PROPOSÉ par monsieur Herman Dumont.

ADOPTÉE**2023-06-081 EMBAUCHE EMPLOYER MUNICIPAL GILBERT THIBEAULT**

ATTENDU QUE la municipalité de St-Jean de Cherbourg a besoin d'un employé municipal pour la période de l'été

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Maurice Gagnon

D'embaucher monsieur Gilbert Thibault.

Monsieur Thibault sera engagé à partir du 5 juin 2023 aux mêmes conditions que dans son contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**2023-06-082 COURS DE SÉCURITÉ EMPLOYÉ MUNICIPAL**

ATTENDU QUE l'employé municipal doit détenir un certificat de secourisme

IL EST PROPOS. PAR monsieur Jimmy Richard

D'envoyer monsieur Thibault suivre le cours de secourisme le 12 et le 19 juin 2023 et de défrayer les coûts.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**2023-06-083 ARPENTAGE POUR TERRAIN RUE DU PARC**

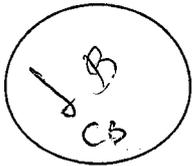
ATTENDU QUE la municipalité veut entreprendre le développement de la rue du parc

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Herman Dumont de faire arpenter les terrains et sa subdivisé les terrains par la firme AG 360.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**2023-06-084 NIVELAGE CHEMIN MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit entretenir les chemins de graviers qui lui appartiennent,

CONSIDÉRANT QUE en période estival le nivelage des chemins doit étes effectuer



5 juin

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jimmy Richard que la municipalité fasse une demande de prix auprès des entrepreneurs et embauche au meilleur prix.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2023-06-085

ACHAT D'ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité soit entretenir ses chemins asphaltés

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maurice Gagnon
D'autoriser Mme Carole Bouchard directrice générale de faire l'achat des poches d'asphaltes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2023-06-086

RAMASSAGE DES GROS REBUS

CONSIDÉRANT QUE le groupe Matrix ramasse les gros rebus

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Herman Dumont de défrayer le surplus pour le ramassage excédentaire aux coûts de \$265.00 de l'heure pour un estimer de 3 heures.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2023-06-087

DÉNEIGEMENT 2023-2024 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déneiger ses chemins

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maurice Gagnon
Que la municipalité autorise Mme Carole Bouchard de faire un appel d'offre pour son déneigement 2023-2024 2024-2025

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ2023-06-~~88~~⁸⁸**CONTENEURS**

ATTENDU QUE la municipalité de St- Jean de Cherbourg a eu beaucoup de demande pour l'utilisation de conteneurs a l'extérieur du périmètre urbain

ILEST PROPOSÉ PAR monsieur Jimmy Richard
De demander a monsieur Olivier Banville et le service urbanisme de la MRC de modifier la réglementation pour le permettre.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ202~~3~~³06-~~89~~⁸⁹**VARIA**

Une rencontre est prévu le 8 juin a 19 heures pour les TPI

202~~3~~³06-~~90~~⁹⁰**PÉRIODE DE QUESTIONS**

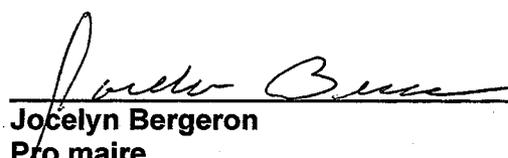
Monsieur le pro maire répond aux questions

2023-06-~~91~~⁹¹**LEVÉE DE LA SÉANCE**

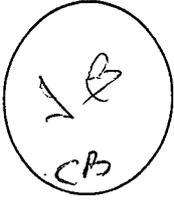
IL EST PROPOSÉ PAR : madame FRANCINE MICHAUD

DE lever la présente séance à 19h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Jocelyn Bergeron
Pro maire

5 juin

*Carole Bouchard***Carole Bouchard****Directrice générale et greffière-trésorière**

Je, soussignée, Jocelyn Bergeron pro maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jocelyn Bergeron'.

Jocelyn Bergeron pro maire